

CONDITIONS ET GARANTIES DE SEJOUR

Bali Autrement© désigne la société PT Baliku Beda, agence de voyage indonésienne responsable de l'organisation de votre séjour sur place.

Le siège de la société est basé à l'adresse suivante : Jalan Mertasari – Kerobokan
80361 – BALI – INDONESIE

PT Baliku Beda est membre du réseau ASITA, association regroupant les agences de voyages indonésiennes.
Son numéro d'immatriculation est le SIUP 45/BB/SIUP/XII/06

A - GARANTIES

Nous vous assurons la proposition d'un séjour ou circuit alliant de manière optimale votre budget et vos souhaits.

Notre responsabilité couvre en totalité le suivi de ce séjour ou circuit (accueil, hébergement, transport, guide, conseil) depuis votre arrivée jusqu'à votre départ.

Par ailleurs, nous vous garantissons un service personnalisé, chaleureux et professionnel.

B - CONDITIONS

I - Inscription :

L'inscription est considérée comme définitive dès acceptation de votre part de notre devis (confirmé par internet ou par fax), conjointement à la réception de la lettre de prise en charge en fin de ce document, signée et retournée par fax au N° (sans indicatif depuis la France) 04.88.10.05.01 ou par mail (scan du document) signifiant l'acceptation de votre part de nos conditions et garanties.

Elle implique le versement du premier acompte correspondant à 20% du prix total du séjour/circuit. Aucune réservation ferme ne sera effectuée avant réception de l'acompte.

II - Prix et conditions de paiement :

II-1) Prix.

Nous prenons en charge votre circuit dès votre arrivée en Indonésie, le vol jusqu'en Indonésie restant à votre charge. Nous pouvons cependant vous fournir quelques conseils à ce sujet. La comptabilisation de la durée en jours et nuits de nos séjours/circuits est effective et ne comprend pas comme habituellement, la durée du transport depuis le pays d'origine.

Les tarifs sont fixés par personne, au cas par cas en fonction de la durée du séjour ou circuit, du nombre de participants, de la gamme de prestations et des activités choisies. Certaines des prestations que nous vous proposons étant exprimées en Euros ou Usd, le cours de ces monnaies peut éventuellement influencer sur la tarification globale. Dans le cas de fortes fluctuations Rupiah / USD ou Rupiah / Euros entre la date d'acceptation du devis et celle du début du circuit, un réajustement pourrait être établi en proportion.

Nos tarifs comprennent les transferts aéroports, l'ensemble des nuits d'hôtel avec petits-déjeuners ou location de villa(s), les frais de réservation et lors d'un circuit : la location de voiture climatisée avec assurance et

carburant - la rémunération du guide et/ou chauffeur (y compris ses nuits et repas) - les frais de parking - toutes les entrées de temples, sites ou musées - les activités, les entrées de spectacles et le cas échéant, les repas spéciaux prédéfinis et indiqués comme compris en fin de devis - ainsi que la prestation Bali Autrement.

Ne sont pas compris : les vols A/R jusqu'en Indonésie, le visa touristique si nécessaire (35 dollars à l'arrivée pour les séjours supérieurs à 30 jours), les assurances particulières que vous souhaiteriez souscrire, les boissons et repas, les activités non définies à l'origine, les frais liés aux changements éventuels de programme dus à votre initiative.

Dans le cas d'un séjour spécifique, les conditions particulières vous auront été transmises avec votre devis.

II-2) Conditions de paiement.

Le paiement du premier acompte de 20% du montant total s'effectue, sauf avis contraire, par paiement CB en ligne sur notre plate forme ou virement en Euros sur un compte français dont nous vous confierons les coordonnées, dès acceptation du devis, dans le but de couvrir les frais de conception et de réservation du séjour ou circuit. Le solde est versé en Euros le premier jour de votre arrivée si le paiement est effectué en espèces, ou au moins une semaine avant votre départ en cas de transfert interbancaire sur Bali. En cas de transfert ou virement bancaire, les frais de transfert restent à votre charge.

III - Conditions et frais d'annulation.

En cas d'annulation de votre séjour à votre initiative, vous devez nous en faire part par écrit (mail). Le barème suivant sera appliqué :

- A plus de 30 jours avant la date de départ, les sommes versées en guise d'acompte vous seront remboursées, déduction faite de 50 euros pour frais d'annulation et des sommes non remboursables déjà versées (ou dues) à nos différents partenaires (hôtels, compagnie aérienne pour les vols intérieurs, bateau...).
- De 30 à 16 jours avant la date de départ : 20% du montant global du séjour seront dus.
- De 15 à 8 jours avant la date de départ : 30% du montant global du séjour seront dus.
- A moins de 8 jours de la date de départ, la totalité du montant du séjour sera due si elle n'a pas été versée, ou non remboursable si elle a déjà été versée.

Tout séjour interrompu ou abrégé à l'initiative du participant ne donne lieu à aucun remboursement.

Dans le cas d'une annulation d'un ou plusieurs participants d'un séjour (maintenu pour les autres participants), le montant du séjour sera ré-évalué en fonction du nombre de participants.

IV - Responsabilité :

IV -1) Formalités de police et de santé.

Nous nous dégageons de toutes responsabilités dans l'éventualité de problèmes avec les administrations locales, les services de police ou de douane en cas de situation irrégulière de votre part (consulter la rubrique renseignements pratiques) ou de problèmes liés à la possession ou l'utilisation de produits prohibés (drogues...).

NB. Depuis le 10 juin 2015, le **visa touristique est gratuit** pour la plupart des nationalités dont les français, belges, canadiens, suisses... Ce **visa valable 30 jours et non renouvelable** sur place, s'obtient directement à l'aéroport. Si vous souhaitez séjourner plus de 30 jours, il vous faudra obtenir un visa de 2 mois auprès de l'ambassade ou le consulat d'Indonésie de votre pays de résidence.

En cas de doute, n'hésitez pas à nous consulter.

A noter qu'il appartient à chaque participant de vérifier la validité de son passeport : celui-ci doit obligatoirement être encore valide au minimum 6 mois après votre date d'arrivée en Indonésie.

IV -2) Durant le voyage.

Nous ne saurions être tenus responsables et redevables d'aucunes indemnités en cas d'éventuels changements de dates, d'horaires ou d'itinéraires prévus, en particulier si ces événements proviennent d'éléments imprévus ou de circonstances impérieuses (routes coupées, circonstances météorologiques et géologiques, incidents politiques, changement de législation...). Nous nous engageons cependant à trouver la meilleure solution pour reporter dans la mesure du possible l'excursion ou l'activité ou proposer une alternative satisfaisante.

Par ailleurs, la confirmation de vos vols retour reste sous votre responsabilité.

IV -3) Hébergement.

Nous attirons votre attention sur le fait que les standards indonésiens ne correspondent pas toujours aux standards reconnus en Europe. Nous avons cependant apporté notre attention à sélectionner les hôtels ou maisons d'hôtes les meilleurs de leurs catégories.

Dans l'optique de préserver un climat convivial et original, nous vous proposons dans la mesure du possible des hébergements à capacité d'accueil réduite. Il peut alors exceptionnellement arriver et pour des raisons extérieures à notre volonté, qu'il subviennne des modifications de réservations par rapport au contrat établi. Nous nous engageons alors à vous proposer un hébergement de qualité foncièrement égale, voire supérieure.

V - L'assurance de votre voyage :

Comme lors de tout autre voyage, il est indispensable d'être couvert par une assurance multirisque.

Certains contrats liés aux cartes visa, master card... voire assurance auto ou habitation comportent une assurance santé/rapatriement (si votre contrat l'exige, n'oubliez alors pas de payer votre billet d'avion par carte bancaire).

Si vous souhaitiez souscrire une assurance voyage, nous vous conseillons celle de « *AVI International* » qui est très complète et sérieuse. Elle est également recommandée par la Guide du Routard. Vous pouvez souscrire à cette assurance directement par Internet sur leur site à l'adresse suivante : <http://www.avi-international.com> .

A savoir que les assurances en vigueur en Indonésie, automobiles notamment, ne comportent pas forcément l'ensemble des garanties proposées en Europe, en particulier au niveau de la responsabilité civile, dommages corporels... Nous ne saurions être tenus responsables de cette différence de prestations.

Nous nous dégageons également de toutes responsabilités liées à d'éventuels vols ou détérioration d'effets personnels durant le séjour ou circuit, ceux-ci restant sous votre responsabilité ou devant être mis en sécurité (coffres d'hôtels...).

A noter également que certaines activités, considérées par les assureurs comme dangereuses ne sont généralement pas couvertes par les assurances classiques.

Il vous incombe de vérifier que vous êtes totalement couverts en toute circonstance.

Nous vous conseillons cependant de relire attentivement vos contrats d'assurance afin de ne pas souscrire une assurance redondante.